



**Fédération nationale de l'enseignement, de la culture et de la formation professionnelle Force Ouvrière**

**Déclaration au CSA-SD 1<sup>er</sup> degré du 30 janvier 2023**

**Contact : [fnecfpfo50@gmail.com](mailto:fnecfpfo50@gmail.com) ou [snudifo50@gmail.com](mailto:snudifo50@gmail.com)**

**07 82 97 25 81**

Monsieur l'Inspecteur d'Académie Dasen,  
Mesdames et Messieurs les membres du CSA-SD de la Manche,

La suppression de 1148 postes d'enseignants dont 667 dans le premier degré à la rentrée prochaine, programmée par le Ministre, doit se traduire dans notre département par une **suppression de 29 postes de professeurs dans les écoles**. Selon certains indicateurs, le nombre d'élèves par classe est retombé à son plus bas niveau depuis 1995.

Le projet soumis aux représentants du personnel de la Manche mercredi dernier présente 52 fermetures de classes et classes dédoublées pour seulement 11 ouvertures, dont 3 existaient déjà cette année à titre provisoire. De plus le solde des mesures sur les enseignants non-chargés de classe est une perte de 5 postes et demi.

**Soit une balance départementale de 46,5 postes supprimés.**

Alors que l'école publique est dans une situation très difficile (des centaines de journées de remplacement n'ont pas été assurées, des enfants ont perdu des journées précieuses de classe), alors que nous subissons encore les dégâts de la crise sanitaire, nous refusons une carte scolaire qui mettra en difficulté tout à la fois les conditions de travail, les conditions d'apprentissage, et la situation personnelle des agents, et qui contribue à la morosité générale, ne serait-ce que parce que la suppression d'une classe de maternelle entraîne bien souvent la fermeture d'un poste d'Atsem et qu'une fermeture envoie un signal négatif aux publics.

La FNEC FP **FO** et son syndicat du premier degré, le SNUDI **FO**, refusent de s'inscrire dans la logique de respect de l'enveloppe fermée, qu'elle soit appelée « dotations budgétaires », « plafond d'emplois » ou autre. Nous refusons toute logique court-termiste pour gérer le service public d'éducation.

Nous demandons que les effectifs remontés par le terrain prévalent même si nous reconnaissons la qualité du travail réalisé par la Desco.

Nous revendiquons le retour à des seuils de fermeture pour protéger les écoles dont les effectifs se maintiennent ou augmentent.

Nous réitérons nos alertes sur les indicateurs trompeurs comme le quintile de rémunération sur la ou les communes de l'école.

La FNEC FP **FO** souhaite rappeler que les documents préparatoires et projets à l'ordre du jour du CSA doivent être envoyés dans le délai réglementaire d'au moins huit jours avant l'instance, et non six jours et demi, surtout en l'absence, pour notre département, de la tenue d'un GT préparatoire comme dans l'Orne ou l'Eure par exemple.

Nous déplorons et dénonçons que le CSA-SD soit avancé d'un jour et non reporté quelques jours en aval du 31 janvier, jour de mobilisation nationale interprofessionnelle contre le projet de réforme des retraites. Tout comme le CHSCT du 12 décembre convoqué à 16h30 a posé problème, nous alertons sur la difficulté, pour des personnels qui ne sont pas en service le mercredi, de participer à des instances ou GT ce jour. Les représentants syndicaux, comme tous les autres personnels, ont une famille, des rendez-vous médicaux pris bien souvent très longtemps à l'avance, et d'autres engagements d'ordre privé.

Les projets de fusions et de fermetures d'écoles n'apparaissent pas au projet de carte scolaire, nous demandons qu'ils soient annoncés et discutés lors de ce CSA-SD.

Nous demandons également un point sur les élèves en attente de place en ITEP/IME/ULIS et sur les dotations attribuées à chaque PIAL interdegré de la Manche.

Nous n'avons reçu réponse sur le nombre de déclarations préalables d'intention de grève reçues par les Services pour le 19 janvier, et souhaiterions le chiffre de celle de demain.

Postes spécialisés :

La suppression des trois derniers postes de maîtres spécialisés à dominante rééducative du RASED (maîtres G) est scandaleuse à l'heure où les savoir être fondamentaux font défaut à de plus en plus d'élèves, comme en témoignent les signalements RSST. Ce ne sont pas les EMAS (Equipes mobiles d'appui à la scolarisation), pour lesquels la prise en charge des élèves constitue la cinquième et dernière priorité, qui suffiront à apporter des solutions aux écoles qui étaient couvertes par ces trois seuls maîtres G. Nous demandons que l'administration tienne compte du changement des publics et réabonde les RASED (il y a quinze ans, il y avait 5 000 postes de maîtres E et G de plus qu'aujourd'hui).

La FNEC FP **FO** vient d'apprendre l'intention de fermer deux postes de PE spécialisés en CMPP (le poste d'enseignant psycho-pédagogue de Cherbourg-Valognes et celui de Saint-Lô-Coutances). Nous ne cautionnerons pas la disparition de ces postes pédagogiques essentiels et notoirement insuffisants, disparition qui acterait de fait le passage de CMPP à CMP ! (perte de la dimension pédagogique des Centres médico-psycho-pédagogiques)